

POLOGNE

La croissance devrait se ralentir considérablement dans les trimestres à venir en raison de l'affaiblissement de la demande intérieure et extérieure. L'activité devrait toutefois reprendre au second semestre de 2013 et se raffermir encore en 2014. Cependant, le manque de tension sur les marchés des produits et du travail s'accroîtra, ramenant l'inflation à moins de 2 % en 2014. Le déficit de la balance courante devrait se stabiliser à plus de 3 % du PIB en 2014.

Même si le gouvernement laisse fonctionner les stabilisateurs automatiques, il est nécessaire de poursuivre la réduction du déficit budgétaire structurel. Un assouplissement important de la politique monétaire devrait contribuer à accompagner le resserrement budgétaire et à atténuer la détérioration de l'activité. Les autorités devraient mettre en œuvre des réformes structurelles pour dynamiser la croissance potentielle et renforcer la reprise.

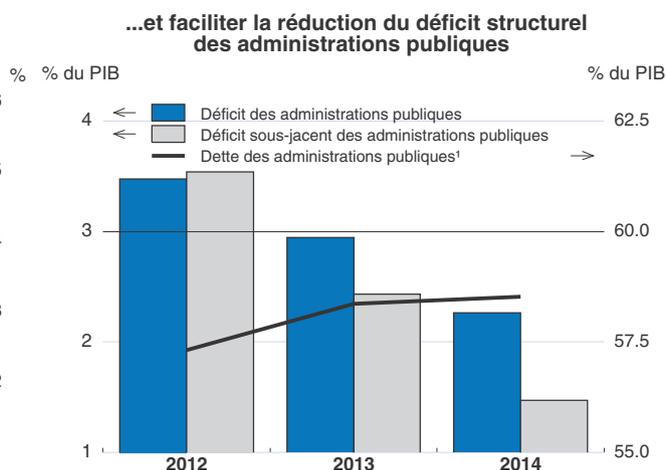
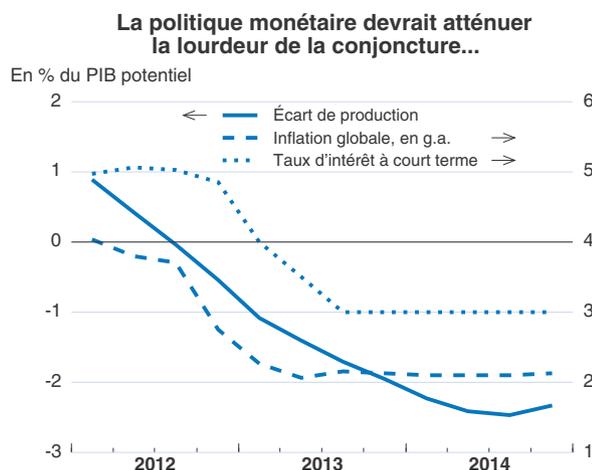
Un ralentissement sera suivi d'une légère reprise

La croissance du PIB réel pourrait revenir de 4.3 % en 2011 à moins de 2 % en 2013, en raison de la faiblesse de l'économie européenne, et du programme d'austérité budgétaire. Le resserrement budgétaire correspond en partie à une réduction de l'investissement public, dans la mesure où l'afflux de fonds en provenance de l'UE devrait se stabiliser. Une dégradation du marché du travail et une hausse du taux d'épargne limiteront la consommation privée. Une reprise progressive s'amorcera sans doute au second semestre de 2013, avec une progression du PIB réel qui atteindra environ 3 % durant l'année 2014. Le taux de chômage pourrait augmenter pour s'établir autour de 11 % à la fin de 2014, ce qui contiendrait les hausses de salaire réel en deçà des gains de productivité tendanciels.

Le resserrement budgétaire va se poursuivre

Les prévisions reposent sur l'hypothèse de mesures discrétionnaires de resserrement budgétaire d'un point par an, qui pourraient aider à stabiliser le ratio de la dette publique. La dette au sens de Maastricht étant

Pologne



1. Définition de Maastricht.

Source : Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 92.

Pologne : Demande, production et prix

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
	Prix courants milliards de PLN	Pourcentages de variation, en volume (prix de 2005)				
PIB aux prix du marché	1 341.0	3.9	4.3	2.5	1.6	2.5
Consommation privée	821.9	3.0	2.5	1.0	0.7	1.4
Consommation publique	248.8	3.6	-0.9	0.1	0.7	0.8
Formation brute de capital fixe	282.2	-0.4	9.0	2.3	2.3	6.2
Demande intérieure finale	1 352.9	2.4	3.1	1.1	1.1	2.3
Variation des stocks ¹	- 13.2	2.0	0.4	-0.7	-0.1	0.0
Demande intérieure totale	1 339.7	4.4	3.5	0.4	0.9	2.3
Exportations de biens et services	530.8	12.1	7.8	2.2	4.9	6.2
Importations de biens et services	529.5	13.8	5.6	-2.1	3.4	5.6
Exportations nettes ¹	1.3	-0.7	0.9	2.0	0.7	0.3
<i>Pour mémoire</i>						
Déflateur du PIB	—	1.6	3.0	2.6	1.5	2.0
Indice des prix à la consommation	—	2.6	4.2	3.6	2.1	2.1
Déflateur de la consommation privée	—	2.7	4.7	3.6	2.1	2.0
Taux de chômage	—	9.6	9.6	10.1	10.5	10.7
Solde de l'administration publique ^{2,3}	—	-7.9	-5.0	-3.5	-2.9	-2.3
Dette brute des administrations publiques ²	—	62.3	63.3	64.1	65.2	65.4
Dette brute des administrations publiques, définition Maastricht ²	—	54.9	56.5	57.3	58.4	58.5
Balance des opérations courantes ²	—	-5.1	-4.8	-3.5	-3.0	-2.8

1. Contributions aux variations du PIB en volume, montant effectif pour la première colonne.

2. En pourcentage du PIB.

3. Avec les régimes de pension privés (OFE) classés hors du secteur des administrations publiques.

Source : Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 92.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932747985>

inférieure à 60 % du PIB, les règles de l'UE autorisent à tenir compte des coûts annuels induits par la réforme des retraites, estimés à 0.6 % du PIB, pour évaluer les efforts d'assainissement budgétaire de la Pologne. On suppose néanmoins que les stabilisateurs automatiques fonctionnent, ce qui limite la réduction du déficit nominal par rapport aux profonds efforts engagés.

Il existe une marge d'assouplissement monétaire

L'inflation globale pourrait redescendre en dessous de la limite inférieure de la fourchette de 1.5-3.5 % fixée comme objectif par la banque centrale et y rester pendant toute la période étudiée. Face à cette évolution et au ralentissement économique attendu, la politique monétaire devrait être assouplie pour soutenir l'activité. L'assouplissement des normes réglementaires en matière de crédit bancaire envisagé par l'Autorité de surveillance financière est également opportun à titre de mesure anticyclique.

Le gouvernement devrait mettre en œuvre des réformes pour amplifier la reprise

Outre la déréglementation prévue de certaines professions, le gouvernement devrait mettre en œuvre de nouvelles réformes structurelles afin d'amplifier la reprise en renforçant la croissance à long terme et en allégeant le fardeau de l'assainissement des finances

publiques. Il devrait notamment réduire les participations de l'État dans l'économie, alléger les contraintes administratives qui pèsent sur les entreprises, améliorer la structure fiscale (en atténuant le coin fiscal sur le travail), accroître le taux d'emploi des femmes et la mobilité interne des travailleurs, supprimer les régimes spéciaux de retraite et réformer le système d'assurance maladie et de retraite des agriculteurs.

Les risques sont orientés à la baisse

La consommation privée serait moins vigoureuse si les ménages décidaient d'accroître plus rapidement leur taux d'épargne, celui-ci étant actuellement peu élevé. Une recrudescence des tensions dans la zone euro affecterait la Pologne au travers du commerce, d'un secteur bancaire largement sous contrôle étranger et d'une augmentation des taux d'intérêt de la dette souveraine, puisque les non-résidents détiennent environ la moitié de l'ensemble des obligations d'État.



Extrait de :
OECD Economic Outlook, Volume 2012 Issue 2

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/eco_outlook-v2012-2-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2012), « Pologne », dans *OECD Economic Outlook, Volume 2012 Issue 2*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/eco_outlook-v2012-2-30-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.